

# L'air du temps



n°160

Mars 2017

## Sommaire

- ▶ **Conseil municipal du 23 janvier :**  
PLUi, déclassement de la RD 35D, sécurisation des traversées de la Balme et du village, Jardin d'enfants au Col...
- ▶ **Point sur les travaux à La Balme :**  
assainissement, salle du Coucourou
- ▶ **Démission de Didier Iattard**
- ▶ **Travaux sur les routes des Gorges de la Bourne et des Ecouges**
- ▶ **Bibliothèque :**  
100 mots pour Rencurel

La vie de la commune c'est aussi sur :  
<http://www.rencurel-vercors.fr/>

Commune de  
**RENCUREL**



Rendez-vous à 20h devant le centre nordique (Golf)  
Corrençon-en-Vercors

Balade d'écoute et d'observation des rapaces nocturnes  
animée par la Réserve naturelle des Hauts Plateaux du Vercors et le CPIE Vercors  
prévoir vêtements adaptés à la météo



Renseignements & inscriptions  
04 76 94 30 49  
noelle.ortega@cpipe-vercors.asso.fr



proposé et organisé par  
la Région Isère  
la Commune de Rencurel  
la CPIE Vercors

## Air du temps

Selon les chiffres du recensement qui vient de se terminer, la commune compte 286 logements. Le nombre de résidences principales - 140 - est en légère augmentation alors que le nombre de résidences secondaires est lui en légère baisse : 125. A cela s'ajoutent 20 logements vacants et 1 résidence temporaire.

La population serait en augmentation par rapport à 2012 : 320 habitants contre 303 (nombres en attente de confirmation par l'INSEE).

Plus de résidences principales et plus d'habitants, c'est une bonne nouvelle pour la commune.

Le fait que, récemment, 3 familles arrivant de Villard de Lans soient venues s'installer durablement à Rencurel marque-t-il l'inversement d'une tendance que l'on avait vu se développer avec les longues périodes de fermeture de la partie haute des Gorges de la Bourne ?

Le fait qu'une exploitation agricole de la commune soit reprise et même développée est-il le signe que tout n'est pas perdu en matière de reprise d'exploitation, comme on l'entend dire parfois ?

Il est trop tôt pour tirer des conclusions de ce qu'on peut observer ces mois derniers mais, au moins, cela conforte-t-il dans l'idée qu'il faut continuer à se battre pour l'attractivité de la commune et notamment en travaillant au maintien, voire au développement des services à la population. A ce titre le fait que La Directrice académique des services de l'Education Nationale de l'Isère ait maintenu les deux écoles malgré une légère baisse des effectifs est un signe encourageant.

Michel Eymard, maire

## Education

### ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES : PÉRIODE 4

#### Au village

##### Jeux de société

proposés par Delphine Panaget,  
les vendredis 17 et 31 mars et 14 avril

##### Ateliers autour de :

- 100 mots pour Rencurel
- Un dépliant sur le chemin du Bécha à la Balme (chemin actuel et nouveau tracé à explorer)

proposés par Suzanne Gauthier et  
Monique et Michel Eymard,  
les vendredis 10 et 24 mars et 7 avril

#### A La Balme

##### Ateliers jeux

- proposés par Hervé Beaugeon, assisté de Léa Bichebois et Gwladys Horem les vendredis 10 et 24 mars
- proposés par Monique Eymard, Pauline Roux, Léa Bichebois et Gwladys Horem le vendredi 17 mars

##### Ateliers autour des abeilles

proposés par Boris et Nyamh Glénat  
assistés de Gwladys Horem,  
les vendredis 31 mars, 7 et 14 avril

### PLU Intercommunal

#### > Loi ALUR

A compter du 26 mars 2017, toute communauté de communes nouvellement créée est, dès sa création, de plein droit compétente en matière de PLU.

Mais, si dans les 3 mois qui précèdent cette date, au moins 25 % des communes représentant au moins 20 % de la population de la nouvelle intercommunalité s'y opposent par délibération, ce transfert de compétences n'a pas lieu.

C'est ce que prévoit la loi ALUR (loi pour l'Accès au Logement et un Urbanisme Renoué) du 24 mars 2014.

#### > Qu'en sera-t-il pour la Communauté de communes du Sud-Grésivaudan ?

Au cours des mois qui ont précédé la création de la nouvelle Communauté de communes des réflexions ont été engagées sur la question du PLU Intercommunal : était-il opportun ou non de prendre cette compétence dès le démarrage ?

Elaborer un PLU demande du temps, une grande mobilisation des élus et des techniciens et un budget conséquent (de 800 000 € à 1 350 000 € HT pour le Sud Grésivaudan).

Dans les 18 premiers mois, faire fonctionner la nouvelle collectivité, mettre en œuvre dans de bonnes conditions les nouvelles compétences obligatoires (dont l'eau et l'assainissement à brève échéance) et consolider les finances a été jugé prioritaire.

Il a donc été recommandé à l'ensemble des Conseils municipaux de s'opposer au transfert de la compétence PLU, des communes à l'intercommunalité, le 27 mars 2017.

#### > Position de la commune

La commune de Rencurel doit terminer cette année la transformation de son POS en PLU.

L'élaboration d'un PLU Intercommunal n'est pas une urgence.

**Le Conseil municipal a donc, à l'unanimité, décidé de s'opposer au transfert de la compétence PLU à l'intercommunalité comme cela le lui était recommandé.**

#### > Et après ?

Si la même position est adoptée par 25% des communes représentant 20% de la population du Sud Grésivaudan, la nouvelle Communauté de communes n'aura pas la compétence PLU. Elle pourra cependant l'acquérir quand elle le jugera opportun sauf si le nombre requis de communes s'y opposent encore.

### Déclassement et transfert de la RD 35D



Dans le cadre de la mise à jour de son schéma directeur, le Département de l'Isère a fait part de son souhait de transférer à la commune la propriété de la RD 35D du carrefour RD 35 / RD 35D au carrefour RD 35D / RD 531 (en rouge sur le plan).

Depuis la création de la « bretelle » et de l'aménagement du carrefour RD 35/ RD 531, le trafic peut en effet être entièrement supporté par la RD 35. La section de route départementale RD 35D a donc vocation à être déclassée.

Ce déclassement et ce transfert à la commune seraient assortis d'une subvention d'équipement de 10 000 € (correspondant au montant des travaux

de réfection de la couche de roulement qui auraient été nécessaires si la section de route était encore utilisée).

Cette opération ne portant pas atteinte aux fonctions de circulation il n'y a pas lieu d'effectuer d'enquête publique préalable. La délibération du Conseil départemental de l'Isère et le versement de la subvention valideront définitivement le transfert de cette section.

Cette proposition étant en cohérence avec les projets d'aménagement pour réduire la vitesse dans la traversée de La Balme et sécuriser les déplacements des piétons (voir p.3), le Conseil s'est prononcé à l'unanimité des présents en faveur du transfert de la RD 35D à la commune.

### En bref

#### > Rémunération de l'agent recenseur



Le recensement de la population prévu du 19 janvier 2017 au 18 février 2017. a nécessité le recrutement d'un agent recenseur chargé de diffuser et récupérer les documents relatifs à la collecte des données auprès de chaque foyer.

C'est Jacqueline Repellin - Jacotte - qui a été recrutée.

Pour couvrir les frais du recensement, l'INSEE alloue à la commune une indemnité forfaitaire de 733 €.

Cette somme sera entièrement consacrée à la rémunération de l'agent recenseur.

#### > Renouvellement d'une ligne de trésorerie

La ligne de trésorerie a pour objectif de couvrir des besoins ponctuels résultant des éventuels décalages entre les sorties et les entrées de fonds de la commune.

Elle est consentie par une banque pour une durée et dans la limite d'un plafond précis.

Le Conseil a accepté à l'unanimité la proposition de renouvellement de la ligne de trésorerie consentie par la Banque Populaire Auvergne Rhône Alpes :

Montant maximum : 100 000 €

Durée : 1 an

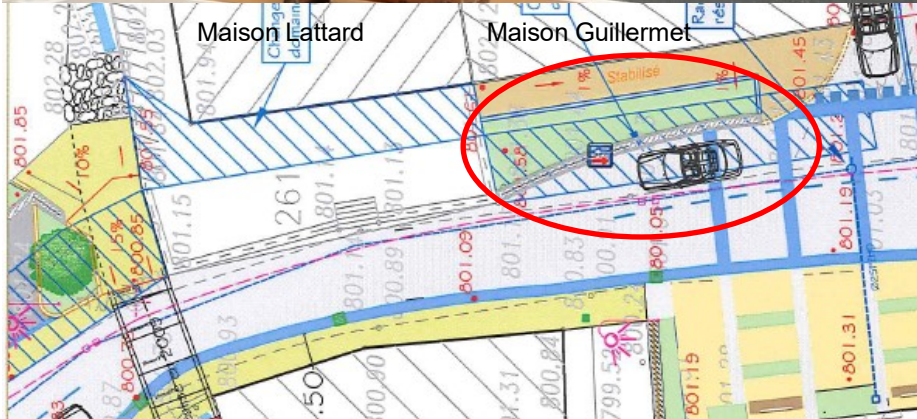
Taux d'Intérêt : Euribor 3 mois + 2,30%

Commission d'engagement : 150 €

## Vie municipale

# CONSEIL MUNICIPAL DU 23 JANVIER

## Sécurisation de la traversée du village : finalisation



Lors des travaux d'aménagement de la traversée du village, en 2011, le traitement de la partie se trouvant en face de la mairie n'avait pas pu être réalisé faute d'un accord avec les consorts Lattard sur des échanges de foncier (cf. *L'Air du Temps* n°98 de mars 2011).

Le litige ayant enfin été réglé début 2016, les travaux prévus vont enfin pouvoir avoir lieu :

- création d'un muret de soutènement de l'espace végétalisé et du cheminement réalisés au droit de la maison de Mme Guillermet
- élargissement de la RD 35 pour permettre un déport des véhicules sur la droite afin d'avoir visibilité sur les véhicules venant en sens inverse
- mise en place d'un passage alterné
- mise en place de potelets le long du cheminement piétons, côté parvis de la mairie.

Les travaux, approuvés lors du Conseil municipal du 8 septembre 2016 pour un montant de 10 552,50 € HT font déjà l'objet d'une subvention du Département au taux de 50% (Montant : 5 276,00 €).

Une subvention complémentaire au taux de 30%, d'un montant de 3 166 € sera demandée à la Région.

L'autofinancement de la commune se monterait à 2 110,50 € (20% du coût HT)

## Sécurisation de la traversée de La Balme : phase expérimentale



Pour sécuriser la traversée de La Balme deux objectifs sont poursuivis :

- réduire la vitesse des véhicules
- améliorer les cheminements piétonniers.

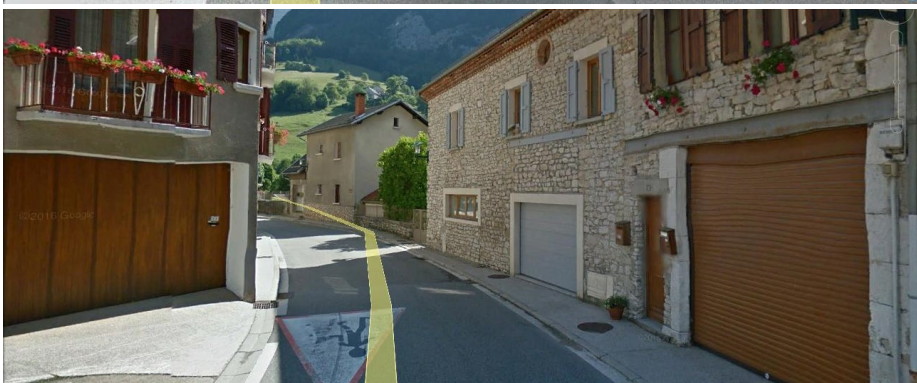
Deux dispositifs ont été envisagés :

- créer des « écluses » (du type de ce qui est en place aux Jarrands) ou des plateaux traversant, aux entrées Ouest et Est
- implanter des radars pédagogiques.

Des esquisses réalisées par Alp'Etudes ont été présentées aux services du Territoire Sud-Grésivaudan (Département). A priori, la solution des « écluses » pose problème (question de visibilité à l'Est et de longueur à l'Ouest). Elle devrait être complétée par des feux, mais se posent alors des problèmes de coût, de fluidité du trafic et de nuisances (bruit et pollution).

En attendant la validation et le chiffrage d'une solution agréée par le Département, l'implantation de radars pédagogiques et d'une signalisation plus incitative est envisagée par la commune dès cette année :

Coût des aménagements : 19 004 € HT  
Subventions sollicitées : 15 207 €  
(Département : 50%, Région : 30%)



# Station du Col de Romeyère/Les Coulmes

## CONSEIL MUNICIPAL DU 23 JANVIER

### Projet de création d'un Jardin d'Enfants pour l'apprentissage du ski alpin

La station du Col de Romeyère est volontiers classée « familiale ». Et pourtant, paradoxalement, il manque des services qui favorisent la venue et le séjour de familles. Notamment un jardin d'enfants pour l'apprentissage du ski alpin.

Dans le prolongement des groupes de travail sur l'avenir de la station des Coulmes (ADT n°150, 151, 152 et 153 de mars à juin 2016), le Ski-Club, à qui la commune confie l'exploitation du domaine de ski alpin par convention d'affermage, a soumis un projet à la commune qui a été présenté au Conseil municipal du 23 janvier 2017.

#### > Analyse de la situation actuelle

La station accueille majoritairement des skieurs débutants et notamment des enfants. Les prix bas pratiqués (forfaits et location) et les stages débutants organisés par le Ski Club, favorisent la présence de cette clientèle.

Bien que la station présente un faible dénivelé il n'y a paradoxalement pas, sur le domaine, une zone naturelle favorable à l'apprentissage du ski.

Depuis de nombreuses années des moniteurs sont venus enseigner le ski mais au bout de quelques saisons ils « jettent l'éponge » car les conditions de travail sont très difficiles.

Le moniteur a besoin :

- d'une zone sécurisée et délimitée par rapport aux autres skieurs
- d'une pente faible qui se termine par un plat pour que l'enfant s'arrête naturellement et sans danger
- d'un fil neige pour remonter sans s'épuiser
- d'outils pédagogiques pour rendre la technique plus récréative.

Sans ce minimum il est impossible de rendre un cours dynamique et surtout d'accueillir des enfants plus jeunes. Les enfants de moins de 5 ans sont incapables physiquement de remonter une pente avec leurs skis pendant toute la durée d'une leçon.

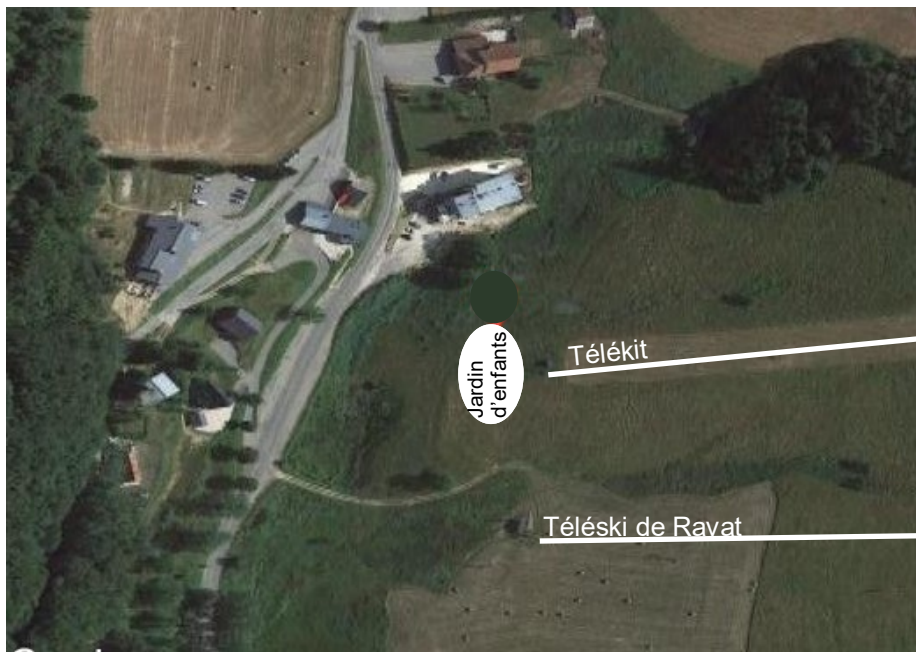
Aujourd'hui, n'ayant pas de zone adaptée les cours se font à l'ancienne en bas de la piste principale de la station. Après avoir remonté la pente sur un morceau de moquette les élèves doivent passer un par un, car le moniteur doit les arrêter pour éviter qu'ils dévalent vers un ruisseau ! Cela rend le cours lent et peu dynamique.

Pour toutes ces raisons et pour accentuer l'attraction de la station, le Ski-Club envisage la création d'un jardin d'enfants.

#### > Projet

Un emplacement a été défini (voir carte ci-dessus) qui correspond à plusieurs critères :

- Zone sécurisée en dehors des flux de skieurs
- Terrassement le plus faible possible
- Proximité d'une alimentation électrique
- Proximité du téléski de débutants



Prestations	Prestataires	Montant HT
Télécorde de 30m - Mise en service - Formation des pisteurs - Assistance Technique	L.S.T 73 Sainte Helene du Lac	19.090,00 €
Tableau électrique	Jacquard électromécanique 74 Viuz en Sallaz	4.839,85 €
Terrassement - tranchée - engazonnement	E.T.P.E 38 Rencurel	1.850,00 €
Matériels pédagogique - cônes - arceaux - tapis - filet de délimitation	M.B.S 73 Tours en Savoie	3.404,75 €
Autorisation de mise en exploitation	M.T.C Ingénierie	3.200,00 €
Total (au 30/11/2016)		32.384,60 €

(télékit), ce qui permet la transition rapide du jardin au téléski et la présence d'un employé des remontées pour la surveillance et la sécurité

- Proximité du parking automobile (trajet à pied plus court pour les enfants et possibilité pour les parents de regarder leurs enfants débuter)
- Accord des propriétaires du terrain (zone non fauchée en été).

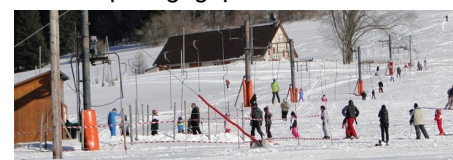
Cet emplacement serait aménagé de manière temporaire (saison d'hiver) avec :

- 1 barrière délimitant la zone d'apprentissage
- 1 fil neige
- Des figurines d'animations type piou piou
- Du matériel pédagogiques (frites, cubes, plots, tapis de marche...).

#### > Décisions du Conseil

Le Conseil municipal, à l'unanimité, sollicite une subvention du Département au titre du CPAI et une subvention la Région au titre du plan neige pour montant global d 25 907,68 €, soit 80 % du coût global du projet.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents, décide que la réalisation de ce projet est liée à la participation du Ski Club dans la prise en charge du matériel pédagogique.



## Travaux

### RÉSEAU D'ASSAINISSEMENT ET STEP DE LA BALME



Enrochement côté Bourne



Armoire électrique, filtre à charbon et trappe des pompes



La station d'épuration est pratiquement terminée. Le dégrilleur automatique sera installé prochainement, les pompes seront testées la 2ème semaine de mars et, si tout va bien, la station sera prête à entrer en fonctionnement. A partir du 7 mars, l'entreprise CARE procédera à la réalisation des branchements chez les usagers qui ont passé convention avec la commune.

### ACCESSIBILITÉ : SALLE DU COUCOUROU

Après quelques mois de travaux, la salle du Coucourou est de nouveau opérationnelle et accessible aux personnes à mobilité réduite.

Elle a aussi gagné en confort et en fonctionnalité :

- Sas d'entrée avec espace de rangement des chaises
- Kitchenette
- Toilettes
- Menuiseries alu posées au printemps.



Sas d'entrée



Kitchenette



Sas d'entrée

Kitchenette

Toilettes



## Conseil municipal

### DÉMISSION



Monsieur le Maire,

Fin 2015, lorsque j'ai démissionné de mon mandat de maire, j'ai voulu conserver mon mandat d'élus municipal, pour faciliter la transition et garantir la continuité dans la gestion des affaires de la commune.

Peu de temps après la mise en place de la nouvelle équipe, le 22 décembre, je vous ai transmis à vous et vos adjoints un dossier faisant un état des lieux des projets que je suivais, les étapes suivantes à instruire, les difficultés, etc.

En 2016, je ne me suis pas impliqué dans l'instruction des nombreux dossiers de la commune, mais j'ai participé à 10 séances du conseil municipal.

De nombreux dossiers ont bien avancé grâce à l'implication forte de quelques élus, mais par contre, certains d'entre eux ont été instruits et conduits d'une façon qui ne me convient pas.

Après avoir présidé une centaine de séances du conseil municipal, il m'est difficile de ne pas sans cesse vous interpellier, vous et vos adjoints pour demander des précisions sur la conduite des projets et les orientations suivies. Je pense qu'après cette année de transition, il est temps d'arrêter mon mandat d'élus municipal.

Pour ces raisons, je viens donc vous remettre ma démission de mon mandat d'élus municipal.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes respectueuses salutations.

Didier Lattard

Didier m'a adressé cette lettre le 21 décembre 2016.

J'ai pris acte de sa démission et transmis sa lettre au Préfet.

Il avait démissionné de son mandat de maire fin 2015 pour « raisons personnelles et professionnelles » tout en faisant le choix de rester conseiller municipal.

Passer la main tout en restant dans le groupe dont on a été le leader n'est pas chose facile car, après une période de rodage, vient le temps où la nouvelle équipe s'émanipe et agit en fonction de ses choix.

Merci à Didier, auprès de qui j'ai travaillé pendant 7 ans et demi, pour son investissement au service de la commune.

Michel Eymard

## Partage, création, découverte...

### AVIS

#### Séjour « Grandir ensemble »



Du mardi 18 avril (arrivée vers 10h)  
au vendredi 21 avril 2017 (départ vers 17h)

Centre de vacances « Les Coulmes » - Rencurel (38)

Approche pédagogique Montessori  
Partage, création et découverte

Effectif : 8 enfants de 4 à 8 ans

2 animatrices-enseignantes (Lefèvre Anne et Christine Hiltgun)  
et 1 directeur (Cyril Perroteau)

#### Au programme :

Accueil des enfants le mardi 17 avril à 10h.

Visite du Centre et explication de son projet développement durable.

Le planning de la semaine sera bâti selon le principe de la pédagogie active ; les enfants pourront articuler, selon leurs envies, bricolage, lecture, cuisine, jeux coopératifs, découverte du milieu naturel, activités artistiques, expériences scientifiques...

Ce séjour se terminera par l'invitation des parents au goûter (confectionné par les enfants) du vendredi 20 avril à 16h.

Un blog sur le site « On donne des nouvelles.com » sera à la disposition des parents.



**TARIF** comprenant pension complète et animation pour 3.5 jours : **105€**.  
Prévoir un duvet par enfant.

Inscription par mail : [lescoulmes@vacancesleolagrange.com](mailto:lescoulmes@vacancesleolagrange.com)  
ou par téléphone au 04 76 38 96 90

#### Eveil de la créativité par la peinture



Stages animés par Josette Verhoeven, peintre

Stage d'1 jour - Les Finets à La Chapelle-en-Vercors  
• Le 8 avril 2017 de 9h30 à 18h

Stages de 2 jours à La Maison des associations, à La Chapelle-en-Vercors

- Les 11 et 12 mars, de 9h30 à 18h  
Thème : *Les écorces*
- Les 13 et 14 mai de 9h30 à 18h  
Thème : *Quand le végétal et le minéral se rencontrent*

Stage de 6 jours - Peinture et petite randonnée

- Du 12 au 17 juin

Les stages peuvent être suivis sans savoir peindre ni dessiner

Participation aux frais : 45 € - Le matériel est fourni.

Le déjeuner est pris ensemble. Il est composé de ce que chaque stagiaire apporte.

Renseignements et inscriptions :

[josette.verhoeven@orange.fr](mailto:josette.verhoeven@orange.fr)  
ou 04 75 47 85 15 / 06 70 37 23 70

## Au jour, le jour...

### AGENDA Mars/Avril

Quand	Quoi	Où	Par qui
Du 6 mars au 14 avril	Travaux dans les Gorges de la Bourne (partie basse) Voir détail ci-dessous		
Mardi 7 mars à 19h	Conseil municipal	Mairie	
Samedi 11 mars	Osez le nordic !	Patente	Nordic'Isère Centre nordique
Pour les animations proposées par la station des Coulmes en Vercors, renseignements au 04 76 38 96 61 ou sur <a href="https://www.coulmes-vercors.com/">https://www.coulmes-vercors.com/</a>			
	Travaux sur la route des Ecouges Voir détail ci-dessous		Département
Mardi 4 avril à 19h	Conseil municipal	Mairie	

### AVIS

#### Travaux de sécurisation des Gorges de la Bourne

Les travaux de sécurisation de la partie basse des Gorges de la Bourne reprennent cette semaine.

Il s'agit de remettre en état le pare-blocs endommagé il y a quelques années et de poursuivre (terminer ?) la pose de filets de protection.

**Fermeture complète en journée entre La Balme et la route des grottes de Choranche :**

**Du 6 mars 2017 à 8H30 au 24 mars 2017 à 17h30**, la circulation sera interdite de 8h30 à 17h30 sauf les week-ends, dans les 2 sens de circulation, à tous les véhicules y compris ceux non motorisés et aux piétons.

**Circulation en alternat avec feux :**

**Du 27 mars 2017 au 14 avril 2017**, un alternat avec feux tricolores sera mis en place 24h/24.

Pendant la période de fermeture à la circulation, une déviation sera mise en place :

- Pour tous les véhicules de hauteur inférieure à 3,5 m, une déviation sera mise en place depuis Pont-en-Royans par la RD 518, 103 A, 103, via Sainte-Eulalie en-Royans, Saint-Martin-en-Vercors et Saint-Julien-en-Vercors.
- Pour les véhicules de hauteur supérieure à 3.5 m, une déviation sera mise en place par la RD 1532.

#### Travaux de sécurisation de la route des Ecouges



Les travaux de sécurisation de la route des Ecouges reprennent en 2017. Sous réserve de confirmation officielle, **la route devrait être fermée à toute circulation du lundi 20 mars au vendredi 5 mai.**

Une autre période de travaux aura lieu à l'automne. En principe, de la mi-septembre à la fin octobre.

### SANTÉ Permanences

Prochaines permanences des infirmières de Villard de Lans en rez-de-jardin de la mairie (cf. *L'Air du Temps* n° 156 - Octobre/Novembre)

**Jeudi 16 mars**  
**Jeudi 30 mars**

**Prendre rendez-vous**  
**au 06 30 71 24 55**

### AVIS Au boulot !

SEMAINE NATIONALE DES MISSIONS LOCALES  
Construire l'avenir avec les jeunes

## JOB DATING INDUSTRIE

8 MINUTES POUR CONVAINCRE  
VOTRE FUTUR EMPLOYEUR

**Jeudi 16 mars 2017**  
**de 14h à 17h**  
à la Mission Locale  
9 rue du Colombier  
38160 SAINT MARCELLIN

A POURVOIR :  
Des CDI, CDD, Missions Interim, Contrats d'Alternance

Partenaires :  
Sud Grésivaudan, La Région, Isère, Mission Locale, plus emploi, MISSION LOCALE Pays du Sud-Grésivaudan

### TAD Mars

**Renaud Callet vous emmène**

**à St Marcellin**

**Jeudi 9 mars**  
**Jeudi 23 mars**

**Tarif aller-retour : 5 €**

**N'oubliez pas de réserver au**  
**0820 08 38 38**

**L'air du temps**  
**n°160**

**Bulletin mensuel de Rencurel**

615, rue de la mairie - 38680 RENCUREL

Tel : 04 76 38 97 48

Courriel : [rencurel.mairie@orange.fr](mailto:rencurel.mairie@orange.fr)

**Dépôt légal : mars 2017**

**Directeur de la publication : Michel Eymard**

**Maquette et mise en page :**  
Michel Eymard

**Tirage en 180 ex. :** Vigny-Musset Repro  
50, Allée des 2 Mondes 38100 GRENOBLE

**Ont contribué à ce numéro (textes et photos) :** Michel Eymard, Monique Eymard, Cyril Perroteau, Christian Stanzer et des associations

**100 MOTS POUR PARLER DE RENCUREL : PARTICIPEZ !**

Combien de fois avons-nous regretté que nos aînés aient disparu, en emportant leurs souvenirs et une partie des nôtres, car c'est souvent après leur départ que nous viennent des questions qui demeureront sans réponse...

Mais comment conserver les souvenirs d'un village, de ses activités, de ses traditions, de ses habitants ? Nous ne sommes ni historiens, ni écrivains !

Alors, faisons le pari de mettre un mot devant l'autre, un mot après l'autre... A nous de trouver les mots de notre quotidien, de notre environnement, ceux de nos souvenirs, de nos émerveillements, de nos souhaits... Un mot de chacun pour sauvegarder la mémoire de tous et faire connaître le patrimoine commun, celui de la nature qui nous entoure, celui des gens avec qui nous vivons, des mots à hauteur d'enfant ou les mots d'une vie bien remplie.

**Françoise JOLY a choisi le mot : LUGE. Lisez son témoignage. Il vous rappelle des souvenirs ? Vous avez une photo de cette époque, ? Des informations sur les « grassoles », ? Vous avez aussi quelque chose à dire à propos du mot LUGE ? Faites nous passer vos propositions pour enrichir cette page.**

**L comme LUGE**

« J'ai grandi aux Prés, dans les années cinquante, mais l'hiver, on ne remontait pas tous les soirs à la maison après l'école. On restait à Feuilletière, chez ma grand-mère.

Nous avions des luges en bois, fabriquées par nos parents et nous disions que nous allions « faire du bob ».

On attachait sept ou huit luges à la suite, les grands devant, les petits derrière. Et on se lançait sur le chemin depuis la Haute Lauze. On dévalait jusqu'au ruisseau. A cette époque, il n'y avait pas encore de pont et beaucoup moins d'eau. Le ruisseau traversait le chemin.

En général, les luges s'arrêtaient juste avant le ruisseau. Sauf celles des petits qui avaient déjà versé dans les premiers champs.

Ce que je craignais, c'est quand on passait entre les deux maisons. Je ne sais pas par quel miracle on ne s'est jamais assommé... Une fois, quand même, on s'est tous retrouvés contre le mur et on a eu peur. Un autre jour, Christiane Carceles est tombée dans le ruisseau. Plouf ! A la Doulouche !

On portait des golfs, des gilets tricotés et des vestes. Il n'y avait pas d'anoraks et rien d'imperméable. On rentrait trempés comme des rats. On bourrait nos chaussures de papier journal. Heureusement, il y avait un bon feu pour sécher tout ça ! Nous avions aussi des luges basses, des « grassoles » C'était comme une plateforme avec des lattes de bois dessous qui glissaient. On se couchait dessus. Dans les fermes, on utilisait ces « grassoles » pour transporter le bois. »



Aujourd'hui, on parle de snake gliss, une activité proposée par de nombreuses stations...



**31 MOTS ONT DÉJÀ ÉTÉ PROPOSÉS**

- A Aleu (Les Ailes)  
Auberge du Pas de la Chèvre
- B Bibliothèque
- C Cascade du Violon  
Citerne  
Coulmes
- D Dents de requins  
Doulouche
- E Eglise
- F Falaise  
Fermes  
Forêt  
Fossiles
- G Gîte  
Grotte de Mora  
Guerre (2ème mondiale)
- L Lauze  
Luge  
Lynx
- M Montagne  
Mai (chanter)  
Mairie
- N Nuit de la chouette
- O Océan  
Oustaou
- P Paix et Joie  
Paniers
- R Racines
- S Sentiers  
Ski
- V Vague fossile

Si ces mots vous donnent des idées, vous rappellent des souvenirs, n'hésitez pas à écrire quelques lignes sur papier (boîte de la mairie) ou sur le site (contact), à raconter une anecdote, à apporter une information, à proposer une illustration, une photo, un objet à photographier, un document à scanner...

Proposez VOTRE mot, VOS mots : activité, lieu, objet, machine, bâtiment, plante, animal, événement, métier, sport, association, personnage...

Vous n'avez pas le goût d'écrire ? Trouvez une plume compatissante et racontez !

**CHOISISSEZ VOTRE MOT  
APPORTEZ VOTRE  
TEMOIGNAGE  
SUR UN MOT  
DÉJÀ PROPOSÉ.**